

# RAPPORT D'ORIENTATION 2022

1. Poursuivre la mise en œuvre du projet fédéral et de son plan d'actions en valorisant l'expertise fédérale,
2. Relever le défi de la nouvelle délégation canyon,
3. Organiser le congrès UIS,
4. Etablir la demande de renouvellement de l'agrément environnement,
5. Mettre en œuvre les moyens de devenir un interlocuteur incontournable pour l'élaboration des projets de protection des espaces naturels karstiques sur le territoire,
6. Mettre à jour l'inventaire des conventions d'accès aux sites de pratique et faciliter la mise en place de celles-ci,
7. Accompagner les structures déconcentrées dans la mise en place des déclinaisons du nouveau site web fédéral,
8. Conforter l'évolution de notre modèle économique et poursuivre la diversification des financements,
9. Poursuivre la modernisation des modalités d'adhésion et leur diversification,
10. Poursuivre la communication et la valorisation de l'offre des stages, des produits et évènements fédéraux,
11. Conforter les actions de sensibilisation à destination des fédérés sur des questions relatives à la prévention et lutte contre les violences sexuelles.

